
Adresse des Montagnards de la société républicaine de Rodez transmettant à la Convention leur lettre invitant leurs frères du Midi à combattre Toulon, lors de la séance du 21 frimaire an II (11 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des Montagnards de la société républicaine de Rodez transmettant à la Convention leur lettre invitant leurs frères du Midi à combattre Toulon, lors de la séance du 21 frimaire an II (11 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 311;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38480_t1_0311_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Depuis cette époque, il n'a pas été possible à l'exposant de se procurer lesdits exécutoires, telles demandes qu'il ait pu leur faire. Toute la solution qu'il a eue d'eux, c'est que telles recherches qu'il ait pu faire ledit procureur syndic dans ses bureaux, il ne peut parvenir à découvrir lesdits exécutoires, mais que, pour le tranquilliser, ils vont faire de nouvelles recherches. Ledit exposant, lassé, depuis près de trois ans de leurs promesses, et ayant un pressant besoin de son dû, a recours à toi, citoyen Président, et à l'Assemblée nationale, te priant, ainsi qu'elle, de vouloir ordonner au district de Montmorillon de vouloir, dans un bref délai, faire la remise à l'exposant desdits exécutoires, et à défaut par eux de ce faire, ils demeureront responsables, en leur propre et privé nom, du paiement du montant d'iceux. Comme aussi, en cas de remise d'iceux au pétitionnaire, ordonner au receveur du droit d'enregistrement de Rochechouart de lui en payer le montant sur sa quittance au bas d'iceux. Et vous rendrez justice, attendu la légitime de la demande du pétitionnaire et ses besoins pressants. Il attend cette faveur de vous en se disant avec fraternité, votre concitoyen.

RIBIÈRE-RAVERLAT.

Les Montagnards de Rodez (Rodez), réunis en Société républicaine, transmettent à la Convention nationale une adresse qu'ils ont faite à leurs frères des départements du Midi, pour les engager à voler contre Toulon au premier besoin, ou au moindre désir de la patrie.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des montagnards de Rodez (2).

Les Montagnards de Rodez, réunis en Société républicaine, aux représentants du peuple.

« Rodez, 4 frimaire, l'an II de la République, une et indivisible.

« Législateurs,

« Disséminer ses lumières, propager les bons principes, éclairer, élever, purifier l'esprit public, fut toujours le but le plus utile des sociétés populaires; c'est surtout sous ces rapports que leur heureuse influence s'est fait sentir depuis le commencement de la Révolution.

« Nous avons cru agrandir notre sphère d'activité en envoyant dans les campagnes des patriotes chauds et purs, qui évangéliseront; les droits de l'homme élèveront l'autel de la vérité contre celui de l'erreur, découvriront et poursuivront les aristocrates de toutes les couleurs, démasqueront les charlatans de toutes les sectes, déracineront tous les préjugés pour provigner dans tous les cœurs les principes de la Montagne, c'est-à-dire ceux de la liberté et du bonheur du peuple.

« La propagande des Jacobins fit pâlir les tyrans du dehors, en 1789, et l'apostolat révo-

lutionnaire terrassera, nous l'espérons, les malveillants de l'intérieur.

« Nos missionnaires ne sont pas seulement chargés de faire des prosélytes à la cause sublime de la Révolution, ils doivent lui procurer des bras et des moyens de triompher; à l'exemple de la Société, ils doivent presser le sacrifice de matières de fer, de cuivre et d'étain qui n'appartiennent plus aux individus depuis que la patrie les réclame.

« Ils doivent chercher à grossir la liste de ceux qui se sont inscrits sur un registre d'honneur que nous venons d'ouvrir pour recevoir le nom des bons républicains qui, ne voulant pas attendre la réquisition, sont prêts à marcher contre Toulon, contre cette ville infâme, dont l'existence pèse à tout bon Français et qui ne doit plus être qu'un vaste tombeau, depuis que deux représentants du peuple y ont trouvé la mort.

« CABROL, président; ITIÉ, secrétaire; BERBIGIER, ex-secrétaire. »

Adresse (1).

Les Montagnards de Rodez, réunis en Société républicaine, à leurs frères, les bons sans-culottes de la République.

« Frères et amis,

« Vous verrez, par les deux adresses que nous vous envoyons, que nous avons pris des mesures actives pour procurer à la patrie des armes et des bras, pour propager les bons principes, échauffer, rectifier l'opinion publique, en disséminant dans les campagnes des prédicateurs révolutionnaires, choisis parmi les plus chauds républicains de notre société régénérée.

« Si cet apostolat constitutionnel vous présente des avantages, nous vous invitons à l'adopter dans votre sein, afin que, par un mouvement électrique et simultané uniformément imprimé dans toutes les parties de la République, l'esprit national soit, sans commotion, porté à la hauteur des circonstances.

Salut et fraternité.

Les membres composant la Société républicaine de Rodez.

« CABROL jeune, président; Régis YTIÉ; NATAF, secrétaires. »

Les Montagnards de Rodez, réunis en Société républicaine, à tous les sans-culottes des cantons ruraux du district de Rodez.

« Frères et amis, chers et purs habitants des campagnes,

« Assez et trop longtemps l'aristocratie a eu au milieu de vous des agents de l'erreur, des propagateurs stipendiés du mensonge et des empoisonneurs cachés de l'opinion publique.

« Il faut que les républicains emploient pour la liberté des moyens destructeurs de ceux dont leurs ennemis ont si cruellement abusé, pour en retarder le triomphe. Le moment est venu où

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 111.

(2) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 840.

(1) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 840.